



Les Journées de l'ALJB 2022

Le banquier luxembourgeois et le crédit

Date : Jeudi 28 avril 2022, de 8h00 à 16h00

Lieu : Cercle Cité, Place d'armes, Luxembourg-Ville

Programme :

- 8h00** Accueil, avec petit déjeuner dans le Foyer et les salons du Cercle Cité
- 8h45** Ouverture
Nicolas Thieltgen, Président de l'ALJB
- 9h00** Le périmètre réglementaire des professionnels des opérations de prêt au Luxembourg
Udo Prinz
- 9h30** La conclusion du contrat de crédit
Aurélia Viémont
- 10h00** Evolutions récentes en matière de droit des crédits à la consommation
Martine Kayser
- 10h30** Pause café
- 11h00** Financements de fonds d'investissements garantis par les engagements de souscription des investisseurs : retour sur une décennie de pratique juridique luxembourgeoise
Lynn Alzin, Laura Archange
- 11h30** Opérations de refinancement et/ou de restructuration de dettes hors procédures collectives
Ruslana Hrischeva, Pierre-Henry Maroteaux
- 12h15** Déjeuner dans le Foyer et les salons du Cercle Cité
- 14h00** L'exécution d'une hypothèque pour recouvrer les montants dus en vertu d'un crédit immobilier – Le point de vue du banquier
Catherine Wagener
- 14h30** Les droits intellectuels comme moyen de financement
Vincent Wellens, Sara Gerling
- 15h00** Quel futur prédire au cautionnement et à la garantie à première demande du fait de la consécration de la garantie professionnelle de paiement ?
Ana Bramao, Cintia Martins Costa
- 15h30** Questions et remarques finales
- 16h00** Fin

Présidents de séance

Matin : Nicolas Thieltgen, Président de l'ALJB

Après-midi : Sandrine Conin, Vice-Présidente de l'ALJB

ALJB asbl

RCS Luxembourg F1326 L-1468 Luxembourg | Adresse postale : B.P. 13 L-2010 Luxembourg
LUCCPL LU19 1111 0754 4576 0000

E-mail : secretariat@aljb.lu
www.aljb.lu

Inscriptions : www.aljb.lu (rubrique Evénements - Prochains événements, accessible sans login) **pour le jeudi 21 avril 2022 au plus tard.**

Vous pouvez vous inscrire pour assister à cette conférence **soit en présentiel** (dans le respect des règles sanitaires en vigueur le 28 avril 2022), **soit en virtuel** (au moyen d'un lien YouTube qui vous sera communiqué avant la conférence). Votre **choix lors de l'inscription** sur le format de votre participation est **définitif**.

Dans un cas comme dans l'autre, la conférence est payante au tarif de 300 euros pour les membres effectifs de l'ALJB et les personnes dont l'employeur est membre d'honneur, 400 euros pour les non-membres et 50 euros pour les étudiants (sur présentation de leur carte étudiant).

L'**annulation** de votre participation à la conférence est possible **au plus tard 72 heures avant la date de l'événement**. Au-delà de ce délai, les frais d'inscription resteront dus.